

NOM Prénom candidat :

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026/2027

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME FONTAINEBLEAU

LYCEE FRANCOIS COUPERIN
ROUTE HURTAULT
77300 – FONTAINEBLEAU
 : 01.60.39.55.00
 : 01.60.39.55.01
 : www.francoiscouperin.fr

VOLET SCOLAIRE 2026/2027

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : Ville :

Tél fixe: Portable : Père : Mère :

e-mail : Portable élève :

Année 2025-2026 : Classe : Établissement scolaire :

Année 2026-2027 :

LV1.....LV2.....Options

Régime : - Internat - Demi-pensionnaire

Classes redoublées au cours de la scolarité : OUI - NON Lesquelles :

Avis du Professeur Principal	Avis du Professeur EPS

Joindre les bulletins trimestriels de l'année en cours à cette fiche.

VOLET SPORTIF 2025/2026

(+ Fiche FFA)

BILAN ATHLETIQUE

Catégorie :Club :

N° de licence :Entraîneur actuel :

Spécialité 1 : Record 1 :

Spécialité 2 :Record 2 :

Palmarès :

Progression (possibilité
de joindre une feuille
de performances)

2023/2024	2024/2025	2025 /2026

Nombre d'entraînements par semaine :

Avis circonstancié de l'entraîneur :

DEMARCHE A EFFECTUER EN VUE D'UNE INSCRIPTION

1 – Adresser POUR **le 11 mars 2026** :

- **Le volet scolaire** (avec les bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre)
Pour l'entrée en seconde, les modalités d'affectation vous seront communiquées ultérieurement.
Pour l'entrée en première et terminale, l'admission en classe supérieure est prononcée par le chef d'établissement en fin d'année.
- **Le volet sportif** – Remplir la fiche FFA

à l'adresse ci-dessous :

- **LYCEE FRANCOIS COUPERIN**
Secrétariat Scolaire - Section sportive scolaire athlétisme
Route Hurtault
77305 – FONTAINEBLEAU CEDEX
- Et par mail à **nabil.bouacha@ac-creteil.fr**

2 _ A la réception des dossiers à la date du 11 mars 2025, une première sélection sera effectuée. Votre enfant sera convié à une journée d'information et de tests sportifs **le 25 mars 2026.**

3 _ A l'issue de cette journée, une commission composée du Proviseur du lycée et des cadres de la section sportive se tiendra pour statuer sur les dossiers de candidature.

Le recrutement prend en compte les résultats sportifs de l'athlète, les résultats aux tests ainsi que le niveau scolaire (bulletins scolaires de l'année en cours).

La demande en section sportive n'est pas un motif donnant droit automatiquement à une dérogation. L'admission et l'inscription définitive s'effectueront au lycée au mois de Juillet sous réserve de place au lycée F. Couperin et de la décision de l'inspection académique.

Contacts :

Responsable Section Sportive
lycée François Couperin :
M. BOUACHA Nabil
07 60 95 36 51
nabil.bouacha@ac-creteil.fr

Chef d'établissement
Lycée François Couperin
M. CHERRIER
01.60.39.55.00